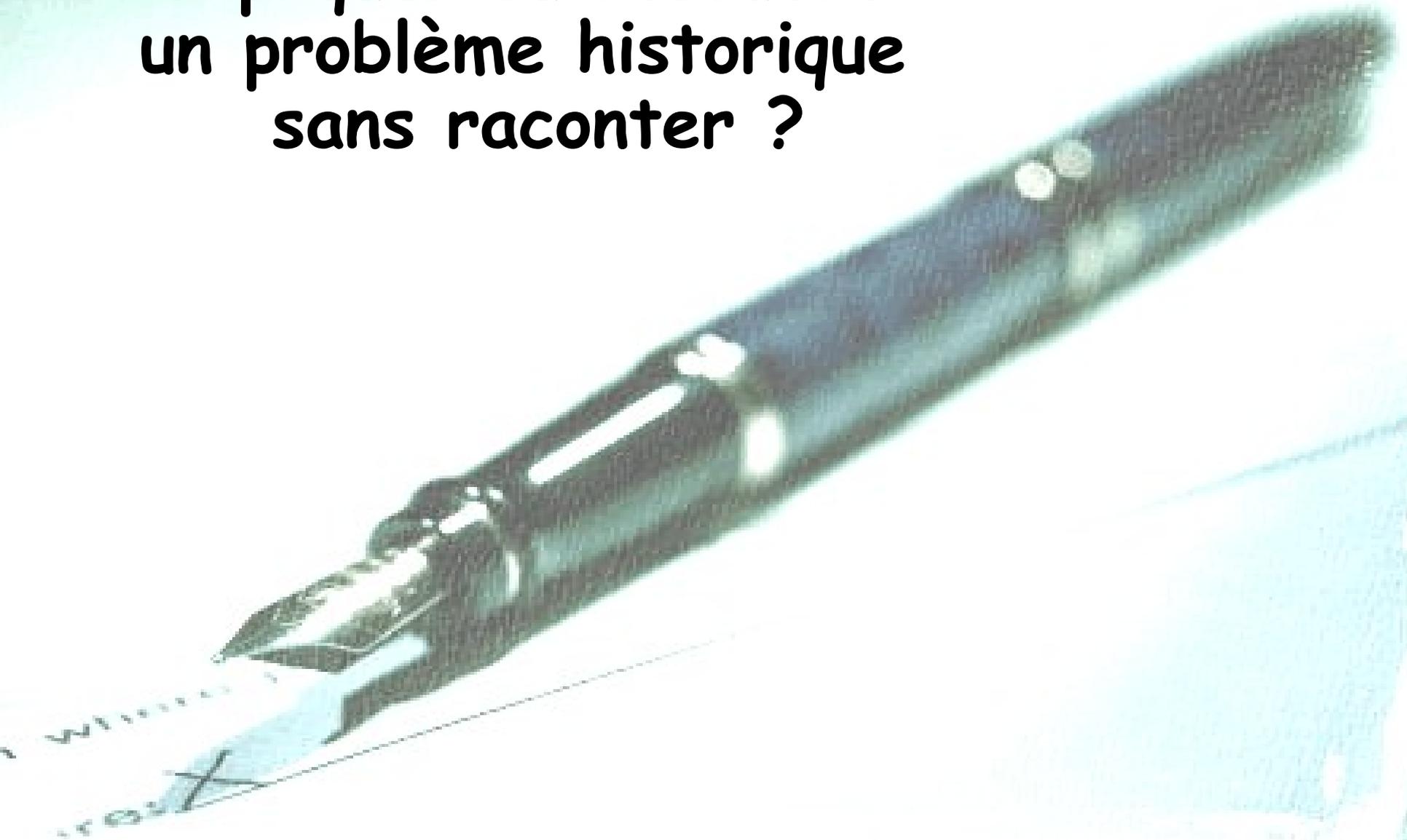


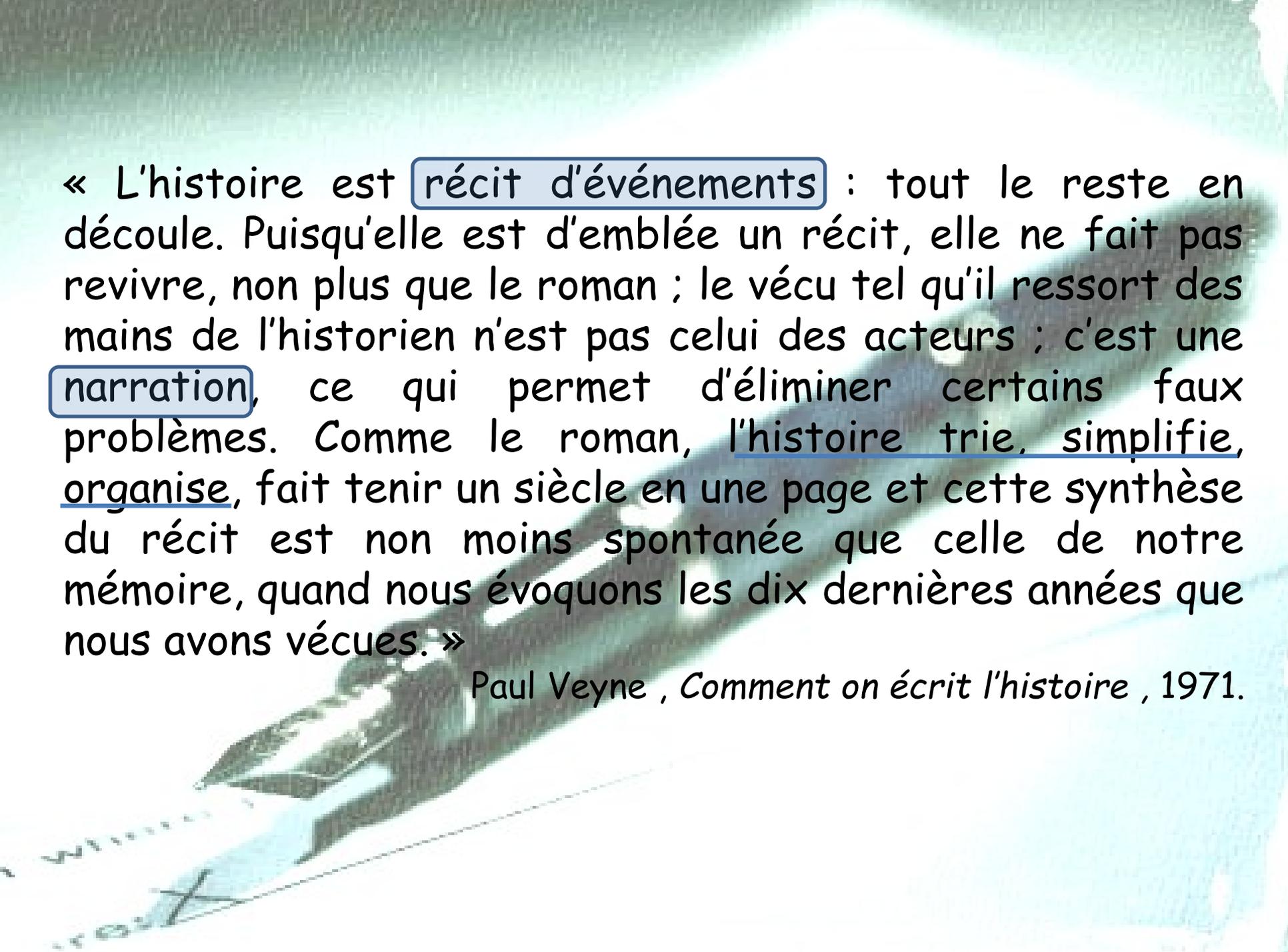
A close-up photograph of a fountain pen with a dark, textured barrel and a silver-colored nib. The pen is positioned diagonally across the frame, resting on a piece of white paper with faint blue horizontal lines. The background is a soft, out-of-focus green and blue gradient.

RACONTER & EXPLIQUER

Le RECIT

**Peut-on
expliquer ou résoudre
un problème historique
sans raconter ?**





« L'histoire est **récit d'événements** : tout le reste en découle. Puisqu'elle est d'emblée un récit, elle ne fait pas revivre, non plus que le roman ; le vécu tel qu'il ressort des mains de l'historien n'est pas celui des acteurs ; c'est une **narration**, ce qui permet d'éliminer certains faux problèmes. Comme le roman, l'histoire trie, simplifie, organise, fait tenir un siècle en une page et cette synthèse du récit est non moins spontanée que celle de notre mémoire, quand nous évoquons les dix dernières années que nous avons vécues. »

Paul Veyne , *Comment on écrit l'histoire* , 1971.

Raconter en histoire signifie donner une signification à des faits, des jeux d'acteurs et des événements disparates, par une mise en intrigue. C'est toujours reconstruire le passé. Le récit historique répond donc à une construction dont la rigueur repose sur la succession d'un point de départ, de faits commentés et explicités et d'un point d'arrivée.

En cela le récit historique dépasse la chronique ou la chronologie. C'est un récit d'évènements et/ou de faits examinés dans leur véracité, fondés sur un examen des sources et des traces. Il se distingue du récit littéraire ou de fiction parce que, selon le mot de Paul Veyne, c'est un « roman vrai ». Le récit historique est donc l'exposé de faits reconnus pour vrais, structuré par des raisonnements sous-tendu par des mots des liaisons logiques (parce que, c'est pourquoi, mais, toutefois, donc...).

Extraits des ressources Eduscol sixième

Un récit historique est donc ...

Un texte écrit ou prononcé : il repose sur une construction littéraire.

Une production inscrite dans une **temporalité** : il doit inclure des éléments de chronologie.

Une mise en jeu des **acteurs** : il met en jeu des individus ou des groupes sociaux définis.

Une narration d'**événements** : il doit comporter un reportage de faits historiques.

Une **explication** : il repose sur une problématique à laquelle le récit apporte une réponse.

En conformité avec la **recherche scientifique** : il comporte des assertions étayées par des arguments.

Le récit historique

Béatrice LEGRIS Académie de Versailles

C'est une **production spécifique** :

- Le récit historique est fondé sur une **problématique**. On pose une question, on effectue une mise en intrigue, on dégage une hypothèse initiale. L'historien fait un choix.
- Le récit historique s'appuie sur des **preuves**. On procède à une analyse critique des documents qu'on a préalablement élus au statut de documents. On ne valide ensuite que le vrai, même si ce « vrai » n'est pas absolu, contrairement au récit littéraire qui accueille le vraisemblable ou même l'imaginaire.
- Le récit historique est **explicatif, argumentatif et interprétatif**. On ne fait pas que de « raconter des histoires » même si le récit factuel est possible. Le récit historique rend intelligible des traces du passé ; il reconstruit le passé.
- Le récit historique est bardé de **références**. Références à d'autres historiens, références à des sources, l'historien n'est pas seul.
- Le récit historique assume sa **part fictionnelle**. Quand on reconstruit le passé, il y a des « blancs »... qu'on laisse en blanc ! On peut évoquer en faisant imaginer à condition que ce soit explicite, mais on s'interdit les représentations fausses.

C'est une « mise en langage » **spécifique** :

- Le récit historique a une **cohérence structurelle**. On choisit un découpage chronologique, on élabore une argumentation fondée sur une mise en relation de documents, de notions et de références : tout bavardage est exclu.
- Le récit historique utilise un **vocabulaire précis et des notions spécifiques**. La notion est l'outil intellectuel indispensable pour parvenir à l'abstraction. Le récit est un aller retour incessant entre le concret et l'abstrait, entre le document, la généralisation et la conceptualisation. Pas de récit sans notion ; même en 6ème l'apprentissage de l'abstraction est fondamental.
- Le récit historique a ses **propres codes d'énonciation**. Le texte produit est objectivé et le *je disparaît au profit du on ou du nous*. *Le temps du récit historique est le passé ou le présent historique à condition qu'il ne laisse pas de place au futur.*

De l'intérêt du récit historique

- Nourrir les élèves de représentations des époques passées
- Permettre à l'élèves d'avoir une histoire plus humanisée, plus sociale et culturelle.
- Amener l'élève à s'interroger sur une question d'histoire
- Permettre l'analyse et la réflexion sur le sens des actions humaines à une époque.
- Permettre de travailler des concepts
- Sentir « l'épaisseur du temps » qui fait que les hommes d'autrefois sont semblables et différents de nous : quotidien, relation sociale, perception du monde, etc.

Le récit et l'écriture

- L'écriture est une compétence, mais aussi un processus d'appropriation de connaissances. L'élève doit en connaître plus que ce qu'il écrit dans son récit.
- Il s'agit en fait de s'approprier et de reformuler le contenu des documents utilisés de façon à les intégrer harmonieusement au récit.
- Construire un récit avec des élèves c'est construire des causalités, donner du sens à une époque.

Une progression dans les programmes

Il convient (...) d'accorder une place au **récit par le professeur** : sa parole est indispensable pour capter l'attention des élèves grâce à un récit incarné et pour dégager l'essentiel de ce qu'ils doivent retenir.

Sixième : Ils s'entraînent à exposer leurs connaissances en construisant de courts récits ...

Cinquième : ...ils doivent être capables de construire, à l'oral comme à l'écrit, des récits organisés plus développés.

Quatrième : Ils sont amenés à développer davantage l'exposition de leurs connaissances : les textes produits à l'écrit et les prises de parole doivent mettre en évidence les continuités, les ruptures et les interactions...

Troisième : ils intègrent dans leurs productions des éléments explicatifs et démonstratifs, à l'écrit comme à l'oral.

Le programme de français

« on tiendra compte des progressions prévues en français pour l'expression écrite et l'expression orale »

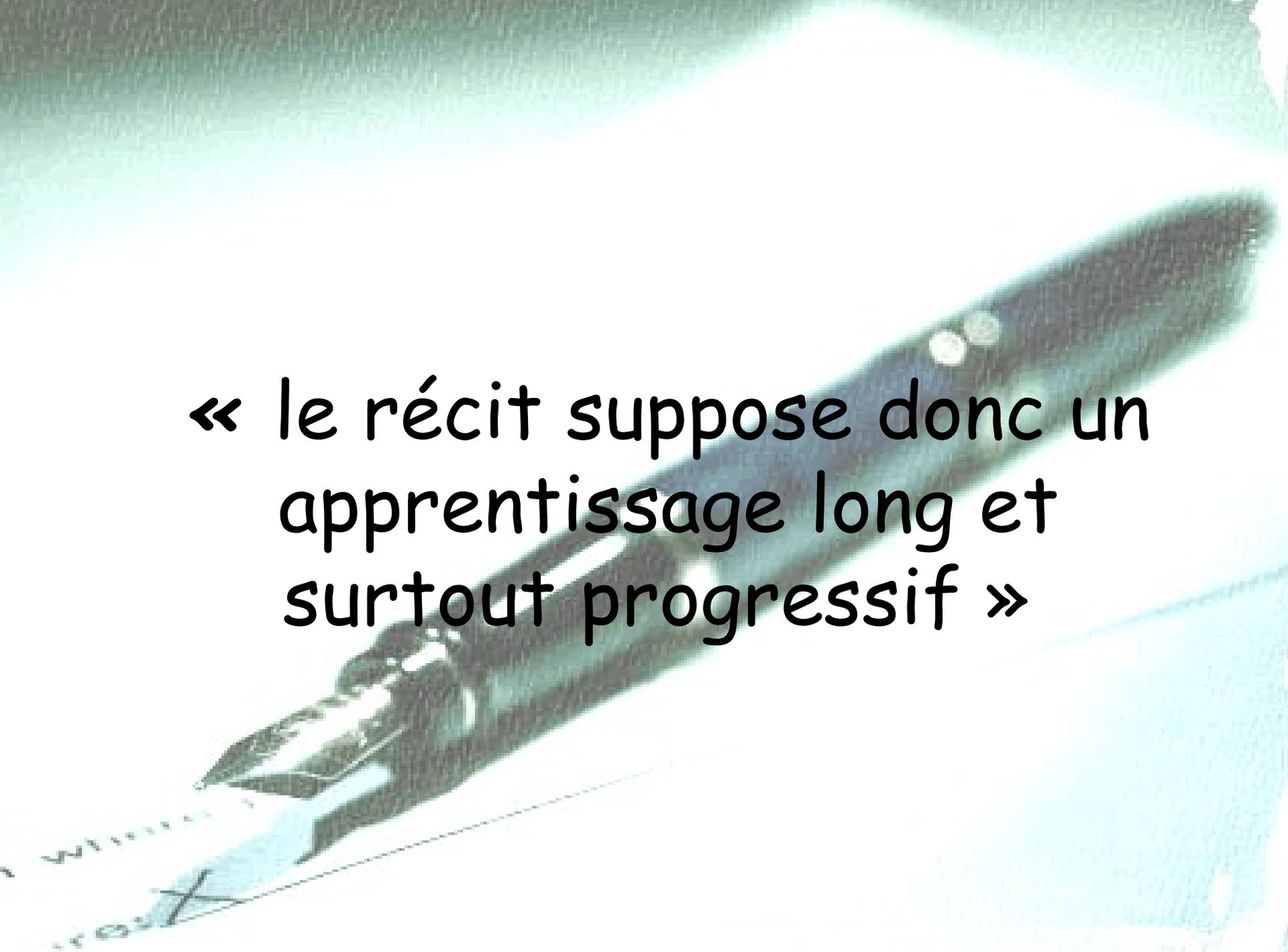
Quatre étapes qui ne correspondent pas obligatoirement aux attendus du programme d'histoire :

6° Le narratif

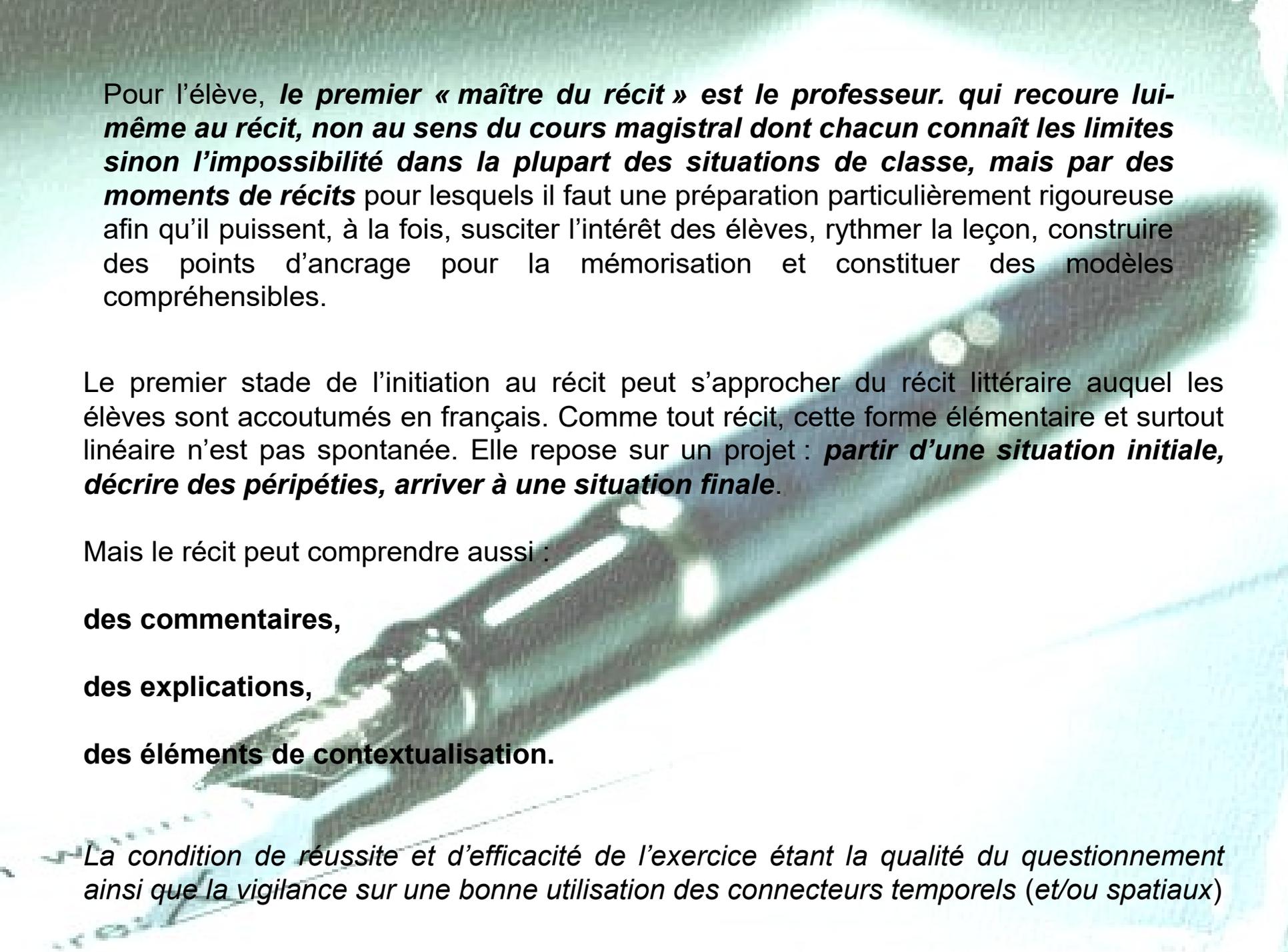
5° Le descriptif

4° l'explicatif

3° l'argumentatif

A close-up photograph of a silver fountain pen resting on a sheet of white lined paper. The pen is positioned diagonally from the bottom left towards the top right. The nib of the pen is visible at the bottom left. The background is a soft, out-of-focus light blue and white. The text is overlaid in the center of the image.

« le récit suppose donc un
apprentissage long et
surtout progressif »



Pour l'élève, **le premier « maître du récit » est le professeur. qui recourt lui-même au récit, non au sens du cours magistral dont chacun connaît les limites sinon l'impossibilité dans la plupart des situations de classe, mais par des moments de récits** pour lesquels il faut une préparation particulièrement rigoureuse afin qu'il puissent, à la fois, susciter l'intérêt des élèves, rythmer la leçon, construire des points d'ancrage pour la mémorisation et constituer des modèles compréhensibles.

Le premier stade de l'initiation au récit peut s'approcher du récit littéraire auquel les élèves sont accoutumés en français. Comme tout récit, cette forme élémentaire et surtout linéaire n'est pas spontanée. Elle repose sur un projet : **partir d'une situation initiale, décrire des péripéties, arriver à une situation finale.**

Mais le récit peut comprendre aussi :

des commentaires,

des explications,

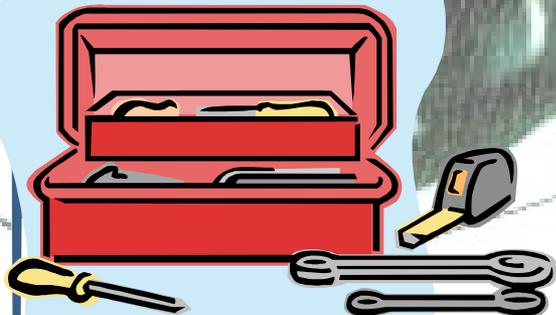
des éléments de contextualisation.

La condition de réussite et d'efficacité de l'exercice étant la qualité du questionnement ainsi que la vigilance sur une bonne utilisation des connecteurs temporels (et/ou spatiaux)

outils pour construire un récit ?

Des « outils » pour écrire le récit

Des « outils » pour nourrir le récit



Des « outils » pour écrire le récit

Remettre dans l'ordre un récit
« puzzle »

Rédiger un récit d'après un
modèle ex biographie

« Décortiquer » un récit pour en
trouver la « structure »

Continuer ou compléter un récit
lacunaire

Comparer deux récits pour faire
ressortir les différences

Utiliser une boîte de
« mots de liaison »

Transformer en récit rédigé
une suite d'images

Travailler sur les consignes qui
accompagnent le récit

Construire un récit à partir d'un
« plan » donné par l'enseignant

A partir de deux textes racontant un même événement :

- Retrouver les étapes du schéma narratif et leurs fonctions
- S'interroger sur la position de l'énonciateur : (témoin engagé, narrateur, position omnisciente)
- Situer dans l'espace et dans le temps (contextualiser)
- Trouver la question historique qui est posée à l'historien
- Relever les temps de descriptions et les temps d'explication
- Identifier la situation finale : l'analyse historique produite
- Confronter les deux versions pour trouver les similitudes et les différences sur le plan formel (la manière de raconter) et sur le fond (les choix d'événements différents faits par les auteurs, les analyses produites)

Des « outils » pour nourrir le récit

Compléter un récit lacunaire
(texte à trou) à l'aide d'une banque
de mots imposés

L'écoute du récit du professeur
(exercice de récit par imitation)

Enrichir un récit à partir d'un
squelette de récit et des
documents complémentaires

Transformer une banque
documentaire en récit organisé
(une chronologie et des images par
exemple)

Ecrire un récit à partir d'une boîte
de vocabulaire ou de données à
employer obligatoirement

Une grille pour évaluer le récit

	autoévaluation	Commentaires
La forme du récit		
Je rédige un texte cohérent, construit en paragraphes.		
Je respecte les principales règles d'orthographe.		
Je respecte les règles de ponctuation.		
J'utilise des « connecteurs » pour articuler mon récit.		
Le contenu du récit		
Je réponds à la question posée dans la consigne.		
Je situe mon récit dans un espace précis.		
Je respecte la chronologie dans mon récit.		
J'intègre des « acteurs » dans mon récit.		
J'utilise des connaissances fondées (documents, cours).		
J'explique les faits historiques énoncés.		